



Séjour Raquettes Le Sauze 2024

www.randoleiesclops.fr



Séjour du 21 Janvier au 26 Janvier 2024

Réservé aux adhérents de l'Association titulaires de la licence FFRandonnée 2023/2024
Association bénéficiaire de l'immatriculation tourisme fédérale de la FFRP N° : IM 075 100 382

Assurance R.C.P.

WTW France - Département Sport Immeuble Quai 33, 33/34 quai De Dion Bouton CS70001
92814 Puteaux Tél. : 09 72 72 01 19 ffrandonnee@grassavoye.com Contrat n° : 41789295M / 0002

Garantie financière :

GROUPAMA Assurance-crédit & Caution 132 rue des Trois Fontanot 92000 Nanterre Tel 33(0)149313131 - Contrat. N° 4000716162 / 0

Animateur du séjour : EYNARD Christian, Mobile 06 51 03 37 57

PROGRAMME

- **Transports et déplacements** : 2 Minibus, départ le 21/01 Parking de la bibliothèque à St-Péray
- **Hébergement** : VTF Les Balcons du Sauze, 33 Avenue du Sauze 04400 Le Sauze,
Tél : 04 92 81 05 54, En chambre double
- **Organisation** : en pension complète du 21 au soir jusqu'au 26 au matin, pique-nique le midi
- **Détail du séjour : du jour d'arrivée au jour de départ avec :**

Type de séjour : départ en étoile, 4 journées raquettes avec Accompagnateur diplômé

Programme des randonnées : dénivelé 300 à 800m, 8 à 14km, niveau de difficulté moyen

Si temps libre, visites des hameaux ou villages traversés

Ce programme peut varier en fonction des conditions météo ou autres impératifs !

BUDGET du SEJOUR

Ce prix comprend (sur la base de 14 personnes)	
474 €	Hébergement en pension, taxe de séjour, Adhésion VTF
5 €	Frais de fonctionnement Immatriculation Tourisme
50€	Estimation déplacement en minibus à ajuster aux frais réels à la fin du séjour, ...

Ce prix ne comprend pas	
21 €	Les assurances facultatives individuelles ou de groupe (4,4%) suivant l'option choisie...
21 €	Le supplément par chambres individuelle, par nuit...
	Les boissons, le transport, dépenses personnelles ... et tout ce qui n'est pas indiqué comme COMPRIS !

INSCRIPTION

Nombre de participants : 12 à 14 Maximum

Les inscriptions se feront à compter de la communication du séjour. **Les bulletins d'inscription doivent être envoyés dûment remplis signés et accompagnés du paiement par Payasso ou du chèque de réservation uniquement par mail.**
Les bulletins d'inscription sont à envoyer par mail avant le 15/10 /2023

L'inscription sera matérialisée et définitive grâce la date du renvoi par mail des bulletins remplis et signés à :

Christian EYNARD / Email : christianeynard60@gmail.com

ECHEANCIER

150 €	à l'inscription jusqu'au 15/10/2023	Versement Acompte (Inscription + agrément tourisme + ...) avec Payasso ou par chèque
400 €	Au 01/12 /2023	Solde avec Payasso ou par chèque

En application de l'article du règlement Intérieur du Club, le remboursement de l'acompte n'est pas accordé, sauf si l'adhérent qui annule peut-être remplacé par une personne inscrite sur une éventuelle liste d'attente et qu'aucune prestation nominative ne reste due (hébergeur, vol, billets transport...).

Si annulation selon les conditions ci-dessus, les primes d'assurances souscrites et la contribution immatriculation tourisme seront systématiquement dues.